

Forum du Conseil International de la Musique

Pékin 2007

La création musicale entre l'inspiration et les nouvelles technologies de communication

Par

Féthi Zghonda

(Tunisie)

Introduction



La polémique persiste dans les milieux des musiciens, des journalistes et des instances qui manifestent un intérêt pour la vie musicale en Tunisie, à propos de l'état d'évolution de la création musicale et de la place qu'elle occupe aux plans national et international. L'impression générale qui se dégage des nombreux débats qu'on peut suivre dans les media et à l'occasion des tables rondes, est que cette création ne serait pas à la mesure du progrès social et économique croissant réalisé au cours des deux dernières décennies à un rythme soutenu. Les avis restent partagés sur ces questions. Quels rôles joue la musique dans la société ? Comment se développe-t-elle ? Son développement est-il dépendant des capacités de ses créateurs ou est-il tributaire de facteurs exogènes ? Ces questions se posent vraisemblablement à toutes les nations dites émergentes ou en voie de développement, qui se trouvent confrontées au dilemme de la modernité et de la nécessaire préservation de leur culture, dans laquelle elles voient le dernier bastion derrière lequel elles se défendent contre une marginalisation grandissante.

La communication proposée se veut un diagnostic des principales tendances musicales actuelles en Tunisie, et tente de trouver des réponses à des questions en rapport avec les retombées positives ou négatives de la mondialisation et des progrès technologiques sur la création artistique.

Musique : quel rôle ?

La musique pourrait être définie comme un art qui se base sur la succession de sons rythmés ou non rythmés, selon des formules appropriées susceptibles de produire une émotion ou un effet particulier sur l'auditeur. Ces formules sont le fruit de l'apport des générations

successives dans une communauté, une ethnie ou une nation, elles constituent en outre un langage ayant ses propres spécificités, ou un mode d'expression par lequel l'artiste musicien exprime et communique ses émotions diverses, sa vision du monde ou son sens de l'esthétique. Il est communément admis que la musique adoucit les mœurs, contribue à enraciner les vrais valeurs de la Morale, telle que définie et adoptée par les sociétés humaines, à l'épanouissement des personnes, à dissiper les inquiétudes. N'a-elle pas été utilisée comme remède pour des pathologies psychiatriques ? L'on lui attribue également d'autres qualités, les politiciens y voient un moyen de rassemblement susceptible de souder les liens entre des individus appartenant à une même culture, région, religion, doctrine, à raviver le sentiment patriotique, et même à faire baisser les tensions qui peuvent affecter la paix entre les personnes et les nations. La portée divertissante de la musique n'est pas négligeable, celle-ci contribue à décompresser les êtres humains, à les égayer, à les mettre dans une ambiance de jubilation, bien que cet aspect de la musique soit souvent déprécié par les puristes. Outre ces considérations philosophiques et politiques, la musique reflète dans une certaine mesure le degré de développement intellectuel, social et même économique des nations.

Création et inspiration :

La création prend source dans l'inspiration de son auteur. Il s'agit d'une capacité et de dons naturels dont est doté l'artiste créateur, et qui sont développés par la pratique et les connaissances acquises. Le degré de développement de ces dons varie d'une personne à une autre.

En Tunisie les sources d'inspiration des artistes créateurs sont intimement liées au patrimoine encore vivace, constitué d'un ensemble de chants puisés dans le répertoire traditionnel et populaire avec ses composantes sacrée et profane, tunisienne, arabe moyen orientale et autres. En effet la Tunisie est héritière d'une tradition séculaire, considérée comme l'une des plus riches et des plus vivantes du Maghreb. Le « *Malouf* » étymologiquement « musique habituelle » et par extension musique classique d'inspiration arabo-andalouse, constitue l'essentiel du répertoire savant, étant lui-même une synthèse de l'art arabo-andalou tel qu'il s'est constitué en Espagne jusqu'en 1492, des formes ottomanes introduites en Tunisie à partir du XVI^{ème} siècle et des enrichissements que les Tunisiens y ont apporté par la suite. Le répertoire populaire est aussi riche que varié, il est constitué essentiellement de chants propres aux zones urbaines et aux régions rurales avec des nuances caractérisant chaque genre et chaque région.

Depuis la fin du XIX^{ème} siècle la musique des pays proches géographiquement de la Tunisie s'est imposée, aujourd'hui elle est fortement présente dans les media et les différents espaces de culture et de loisirs (musique classique, variété orientale et occidentale, jazz, blues...). La diversité et l'ouverture culturelles de la Tunisie, de part sa position géographique entre le *Machrek* (Orient) et l'Occident, ont été de tout temps mises à profit par les artistes tunisiens qui ont réussi à composer une musique originale marquée par une empreinte particulière. L'on assiste cependant depuis quelque temps à une nouvelle situation créée à la faveur de la mondialisation qui a entraîné la suppression des barrières devant la circulation des productions de toutes sortes y compris artistiques, et résultant du déferlement des musiques d'ailleurs colportées par les chaînes satellitaires, media et autres supports audiovisuels disponibles dans tous les foyers ou presque. Tous les moyens sont déployés dans une bataille sans merci livrée par les medias et les producteurs afin que chaque partie impose au public son produit. Le mélange des styles, l'engouement croissant des auditeurs pour les musiques « importées », souvent de mauvaise facture et destinée à alimenter les caisses des maisons de production grand public, ont affecté l'inspiration des compositeurs autochtones désorientés par la quête d'une musique reflétant leurs âmes et leurs tendances artistiques, d'une part, et répondant aux nouveaux besoins d'un public lui-même sans repères claires. Le désarroi se manifeste par une perpétuelle recherche d'une équation entre la préservation des valeurs héritées et la tendance vers l'ouverture à l'autre. Cette ouverture risque de prendre aujourd'hui de nouvelles dimensions, en s'écartant des nobles démarches de la création, vers la perte progressive de l'identité sous prétexte de faire plaisir aux consommateurs et de suivre les styles en vogue imposés par les grands producteurs sans scrupule. Ainsi ce phénomène a largement contribué à l'altération des goûts, à la domination des activités musicales à but purement lucratif, qui touche aussi bien les sociétés de production musicale que les stations de radio et de télévision privées et même publiques, qui mettent tout en œuvre afin ne pas perdre leur audience.

Tendances musicales d'aujourd'hui :

Elles se résument en trois tendances principales :

- celle encore rattachée à la tradition mettant en valeur la richesse et la variété des modes, rythmes et autres caractéristiques de la musique tunisienne et arabe moyen orientale. Elle a réussi à s'imposer grâce à des maîtres de grande stature (compositeurs et

interprètes). Le public continue de fredonner des airs anciens ou plus récents s'inscrivant dans cette lignée. Les compositions s'inscrivant dans cette mouvance occupent une place privilégiée dans les concerts et autres grandes manifestations culturelles.

- La tendance « innovatrice » se basant sur la musique arabe et introduisant des éléments de la musique dite « occidentale » ou « universelle » (utilisation de l'harmonie, de l'arrangement, des instruments acoustiques, électriques ou électroniques pour l'exécution et pour l'enregistrement, empreint des styles prédominants dans la musique légère). Cette tendance est propre à la musique de variété très présente dans les media. La valeur artistique des œuvres entrant dans cette catégorie varie. Certains compositeurs ont réussi à trouver un mariage heureux de styles pouvant paraître incompatibles les uns avec les autres, tandis que d'autres continuent de chercher à répondre aux attentes d'un public mal dans sa peau. Ainsi l'on voit émerger des compositions qui paraphrasent souvent les soi-disant poètes et mélodistes « bien branchés » et reprennent des airs convoités par les jeunes auditeurs trop accrochés aux « tubes » ultra médiatisés.
- L'on compte en outre des compositions de styles différents se prévalant d'être innovants. Ce sont des tentatives encore isolées de maîtres, destinées à un public sélectif (œuvres pour orchestre symphonique ou de musique de chambre, jazz...). Leurs auteurs ambitionnent de sortir des sentiers battus et de transgresser les modèles stéréotypés de la composition dans les styles dominants ou devenus anachroniques. Les compositions s'insérant dans cette tendance n'ont pas encore réussi à s'encrenner totalement dans le paysage musical tunisien. Leur diffusion étant très restreinte, elle se limite aux concerts donnés dans le cadre des manifestations culturelles. Les œuvres les plus réussies sont celles qui ne constituent pas une réplique à des expressions périmées parues sous d'autres cieux et dans d'autres âges...

Notons par ailleurs que des compositeurs tunisiens ont de plus en plus recours aux moyens issus du progrès de la technologie. Ainsi l'ordinateur les assiste dans la mise en musique de chansons, musique de films et autres formes de la création. L'exécution instrumentale ou l'interprétation humaine des mélodies peuvent être rectifiées et ajustées à

volonté ; les sons obtenus sont physiquement justes mais manquent d'émotion ou de sensibilité...

Les compositeurs tunisiens continuent de chercher la meilleure voie qui les mène à bon port : atteindre l'ambition de rester eux-mêmes tout en répondant aux nouvelles attentes du public conditionné par ce qui est lui imposé par les media et les producteurs. Cette attitude que bon nombre d'artistes adoptent à contre cœur, représente un danger pour l'émergence de créations reflétant les vraies capacités de leurs auteurs.

Il ressort de ce qui précède que la création musicale tunisienne est diversifiée. Son développement est intimement lié aux dons et aptitudes individuels, propres à chaque artiste créateur, mais elle dépend, aujourd'hui plus que jamais de facteurs exogènes : mutation sociale rapide, règne des moyens de communication de masse qui ont acquis une dimension croissante dans l'influence des goûts et des désirs artistiques des publics et représentent dans une certaine mesure une nouvelle forme de colonisation des esprits, aussi grave, sinon plus, que la colonisation des terres. Media, goût et commerce sont les maîtres mots qui conditionnent la vie musicale dans bon nombre de pays, dont la Tunisie. Ils risquent de faire estomper les vraies valeurs de l'Art qui est une expression quasi divine, synonyme de valorisation pour la société toute entière et pour la promotion de l'Etre. Nul ne peut ignorer par ailleurs les aspects commerciaux de la création, indispensables pour la faire perpétuer et la diffuser, mais les activités artistiques ne doivent pas être dictées par les seuls desseins mercantiles. L'artiste créateur doit être toujours habité par un projet destiné pour la nation à laquelle il appartient, voire à l'Humanité toute entière. Il est donc bien évident que la musique ne peut plus être considérée comme une activité superflue ou un simple moyen de distraction et de loisir, encore moins de prétexte pour remémorer des moments de nostalgie. La création musicale est appelée à revêtir une dimension humaniste, en tant que vecteur d'idées et, d'une certaine manière, de moyen d'appréhender notre existence, ainsi qu'une voie pour préparer l'avenir. Comment réussira-on ce challenge ? Les efforts de toutes les parties concernées devront être conjugués : autorités nationales, organisations internationales, société civile, media.

Au niveau de chaque nation l'enseignement de la musique et l'éducation artistique sont appelés à jouer un rôle grandissant dans la préparation des générations futures à choisir librement et sciemment ce qu'elles « consomment » en matière d'art, à leur inculquer les nobles

qualités de la musique, ainsi qu'à les sensibiliser sur les repères qui les aideront à distinguer entre le bon et l'ivraie. La Tunisie, consciente des dangers qui guettent les nations en voie de développement, concernant la sauvegarde de leurs héritages culturels et de leurs diversités, a pris, sur instructions de ses dirigeants, plusieurs mesures susceptibles d'atténuer les éventuelles répercussions néfastes d'une mondialisation mal maîtrisée. Malgré les résultats probants réalisés la vigilance est de mise afin de faire bénéficier les artistes des conditions les plus favorables pour une création authentique, innovante originale et capable de véhiculer des émotions. Ces artistes réussiront-ils à relever le défi ?

Résumé de la communication proposée par

Féthi ZGHONDA

(Tunisie)

La musique traduit l'état émotionnel de son auteur, ses sentiments affectifs. Elle est appelée aujourd'hui plus que jamais à s'ouvrir aux courants de la modernité et ne peut être isolée des mutations aussi perpétuelles que rapides que vit notre monde aux plans social, politique, économique, culturel, médiatique à la faveur de la mondialisation. L'art en général et la musique en particulier, ne peuvent plus être considérés comme activités superflues ou un simple moyen de distraction et de loisir, encore moins de prétexte pour remémorer des moments de nostalgie. La création musicale est appelée à revêtir une dimension humaniste, en tant que vecteur d'idées et, d'une certaine manière, de moyen d'appréhender notre existence, ainsi qu'une voie pour préparer l'avenir.

La naissance d'une œuvre artistique est intimement liée à des facteurs endogènes, elle émane du génie propre de son auteur, de son talent et de son inspiration, qui puise son essence généralement dans les connaissances acquises, se développe grâce aux capacités de transgresser les formes et styles dominants, sans pour autant rompre complètement avec les pures valeurs enracinées dans la tradition héritée. Cette création n'est pas moins sujette à différents facteurs exogènes où les nouvelles technologies occupent une place prépondérante.

La création et la diffusion des compositions musicales nouvelles, telles que décrites plus haut, se heurtent en Tunisie comme dans beaucoup de pays émergents ou en voie de développement, à des écueils. Comment les œuvres qui se veulent originales, authentiques et engagée dans la voie de la modernité se comportent-elles face aux grandes avancées technologiques et des media ? Existe-t-il une complémentarité, voire une complicité entre les créateurs et les responsables de la diffusion culturelles sur les nouveaux supports (CD, DVD, VCD, sites internet, media publics et privés etc...)

La communication proposée se veut une sorte de diagnostic des nouvelles tendances musicales en Tunisie et de leur relation avec les nouvelles technologies relatives à la production musicale (composition, arrangement, enregistrement, reproduction), et tente de trouver des réponses à des questions liées aux retombées positives ou négatives des progrès technologiques réalisés sur la création artistique.